

FORMULAIRE DE DEMANDE DE RETRAIT

À : **Administrateur du recours collectif relatif à la santé mentale de détenus fédéraux
a/s Crawford - Services de recours collectifs**
Pièce 3-505, 133, rue Weber Nord
Waterloo (ON)
N2J 3G9
Courriel : federalprisonermentalhealthclassaction@crowco.ca

Le présent formulaire **N'EST PAS** un formulaire de réclamation. Le fait de remplir le présent FORMULAIRE DE DEMANDE DE RETRAIT vous exclura de recevoir toute indemnisation découlant de tout règlement ou jugement lié au recours collectif indiqué ci-dessous :

Dossier de la Cour n° CV-15-53262500-CP

CHRISTOPHER BRAZEAU et DAVID KIFT

Les requérants

- et -

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA

Le défendeur

Je comprends qu'en m'excluant du présent recours collectif, je confirme que je ne souhaite pas participer audit recours collectif.

Je comprends que tout recours individuel intenté par moi doit débiter à l'intérieur d'un délai de prescription spécifique, sans quoi le recours deviendra juridiquement interdit.

Je comprends que la certification du présent recours collectif a entraîné la suspension du délai de prescription spécifique à compter de la date de dépôt du recours collectif. Le délai de prescription prendra de nouveau effet contre moi si je m'exclus du présent recours collectif.

Je comprends qu'en m'excluant, j'assume l'entière responsabilité pour la reprise du délai de prescription pertinent et pour prendre toutes les mesures juridiques nécessaires afin de protéger tout recours que je pourrais vouloir tenter.

Date : _____

Nom du membre du recours collectif : _____

Signature du témoin

Signature du membre du recours collectif qui s'exclut ou
du tuteur aux biens (s'il y a lieu)

Téléphone : _____

Nom du témoin : _____

Nom du tuteur aux biens (s'il y a lieu) : _____

Téléphone : _____

* Une copie du document me désignant comme tuteur aux biens est jointe.

*Note : Pour vous exclure du recours collectif, vous devez dûment remplir le présent formulaire et le transmettre par la poste à l'adresse indiquée plus haut au plus tard le **12 août 2017**, le cachet de la poste faisant foi.*